

Plan canadien de prévention de la noyade

9^e édition (2022)

Centre canadien de recherche
sur la prévention de la noyade



RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade (CCPN) reconnaît que le territoire où nous vivons et travaillons est le territoire traditionnel des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Elle est attachée à des principes directeurs qui mettent l'accent sur l'importance d'être culturellement respectueux dans les approches et les interventions en réduisant les inégalités et en favorisant l'apprentissage de toutes les communautés.

TABLE DES MATIÈRES

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE.....	1
AVANT-PROPOS.....	1
SOMMAIRE EXÉCUTIF.....	2
LE PROBLÈME DE LA NOYADE AU CANADA	2
ENJEUX CIBLES CLÉS.....	5
Consommation d'alcool et de drogues.....	6
Enfants âgés de 1 à 4 ans	7
Premières Nations, Inuits et Métis	8
Personnes néo-canadiennes	9
Immersion dans le Nord canadien, en milieu rural et en eau froide	10
Navigation de plaisance et port du VFI/gilet de sauvetage	11
Noyades en milieu supervisé	12
RÉFÉRENCES	13
REMERCIEMENTS.....	14



AVANT-PROPOS

La noyade est un enjeu multisectoriel de santé publique qui nécessite un partenariat entre toutes les parties prenantes. La noyade menace toutes les populations, mais les risques sont parallèles à de nombreux déterminants sociaux de santé, ce qui affecte disproportionnellement les Premières Nations, les Inuits et les Métis, les nouveaux immigrants et les populations rurales. La noyade a des répercussions sur les individus, les familles et les communautés.

Le Plan canadien de prévention de la noyade (le Plan) est paru pour la première fois en 2017, en réponse à la recommandation 3 du *Rapport mondial sur la noyade* de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS, 2014). Le rapport mentionne qu'un plan national doit établir des cibles nationales; proposer des mécanismes s'appuyant sur des données probantes pour atteindre ces cibles; décrire les actions communautaires, les politiques, les lois et la recherche; et, présenter les ressources humaines et matérielles pour mettre en œuvre ces objectifs.

La CCPN a fusionné ses opérations avec le CCRPN. Le rôle de la CCPN est d'établir des priorités pour la prévention en fonction de l'analyse de la recherche et des preuves, de repérer les lacunes, et de faire des recommandations. La CCPN a entrepris un examen de ses activités des cinq dernières années. Cet examen renforce une approche de santé publique et arrive à des résultats qui mettent l'accent sur sept (7) enjeux clés : les noyades associées à la consommation d'alcool et de drogues; les enfants âgés de 1 à 4 ans; les peuples autochtones; les personnes néo-canadiennes; les milieux ruraux, le Nord canadien et l'eau froide; la navigation de plaisance et le port du VFI/gilet de sauvetage; et, les milieux supervisés.

Cette 9^e édition du Plan établit des priorités pour atteindre les enjeux cibles clés en s'appuyant sur les preuves qui guident le développement des stratégies de prévention. Plus de renseignements à ce sujet sont fournis dans le Guide de ressources accompagnant le Plan. Le succès de la mise en œuvre de ce Plan passera par la collaboration avec le gouvernement et d'autres partenaires multisectoriels et par l'identification de ressources par celui-ci pour entreprendre le travail.

Nous remercions le gouvernement du Canada, les ONG, les universitaires, l'industrie, la société civile ainsi que les participants des médias dans cet effort pour réduire la noyade au Canada. Nous sommes très chanceux d'avoir Lisa Hanson Ouellette comme gestionnaire de projet. Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude au CCRPN et à la division de l'Ontario de la Société de sauvetage pour la stabilité et la durabilité apportées à notre travail.

Stephen B. Beerman, MD, Président, Coalition canadienne pour la prévention de la noyade

SOMMAIRE EXÉCUTIF

La noyade est un problème évitable de santé publique. Il s'agit de la troisième cause de mortalité par blessures accidentelles à l'échelle mondiale, et d'une cause importante de morbidité et de mortalité au Canada. Environ 460 personnes se noient chaque année au Canada, et bien d'autres souffrent des conséquences à long terme qui résultent bien souvent d'incidents et de blessures associés à la noyade non mortelle.

La noyade a coûté 191 millions de dollars aux Canadiennes et aux Canadiens en 2018 (Parachute, 2021). Bien que le nombre de noyades mortelles est inférieur aux années passées, le nombre d'hospitalisations à la suite d'une noyade est en augmentation. L'on s'attend à ce que cette tendance vers le haut se poursuive alors que la noyade non mortelle est maintenant prise en compte, selon une classification et une catégorisation, dans le processus de collecte de données sur la noyade, ce qui permet d'avoir une meilleure compréhension du fardeau de la noyade au Canada.

Les recommandations sont présentées dans les enjeux clés auxquels elles se rapportent. Les cinq (5) grandes recommandations de cette 9^e édition sont :

- Tout le monde au Canada devrait avoir les compétences de base en natation et en RCR.
- L'enseignement de la sécurité aquatique et des compétences de base en natation devrait être inclus au programme d'éducation.
- La recherche et l'évaluation doivent impliquer les populations à risques et avoir des répercussions positives.
- Le Règlement sur les petits bâtiments nécessite un amendement afin d'obliger tous les passagers à porter un dispositif de flottaison ou un gilet de sauvetage, de la bonne taille et approuvé par Transport Canada, lorsqu'ils se trouvent à bord d'une embarcation de 6 m ou moins, peu importe la raison.
- Les actions et les solutions visant le changement doivent se concrétiser aux échelles régionales, provinciales et territoriales et nationales (p. ex. piscines clôturées des quatre côtés).

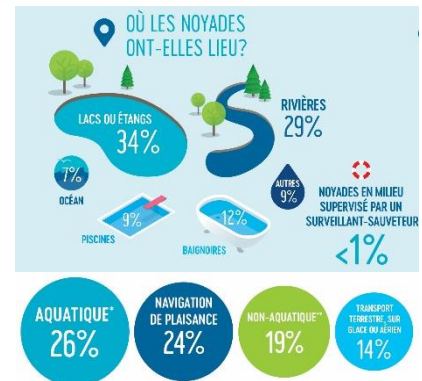
LE PROBLÈME DE LA NOYADE AU CANADA

Les données sur la noyade mortelle sont recueillies au Canada depuis les années 1990. L'analyse des données disponibles les plus récentes¹ (2013-2017) quant aux décès associés à l'eau au Canada (Société de sauvetage, 2020) révèle les faits suivants qui dressent le portrait de la mortalité par noyade au Canada :

- Les taux les plus élevés sont parmi les hommes âgés de 50 à 64 ans (25 %), chez les personnes âgées de 65 ans et plus (22 %), et chez les jeunes adultes âgés de 20 à 34 ans (21 %).
- Les décès associés à l'eau sont plus susceptibles de se produire les fins de semaine de mai à septembre sur des plans d'eau naturels – c.-à-d. sur les lacs (34 %) et les rivières (29 %).
- Moins de décès par noyade surviennent dans les milieux artificiels, mais parmi ceux-ci, les plus fréquents sont les baignoires (12 %) et les piscines résidentielles (9 %).
- Près du deux tiers des noyades mortelles accidentelles se produisent lors d'activités récréatives, et un autre quart lors d'activités quotidiennes.
- Les cas de noyade lors d'activités aquatiques (26 %) comme la natation ou la baignade en pataugeoire; et lors de la navigation (24 %) sont les plus fréquents.



* Taux de mortalité annuel par 100 000 habitants



¹ La pandémie a limité l'accès aux coroners et aux Médecins légistes en 2021. Un portrait complet de la noyade mortelle en 2018 au Canada n'est actuellement pas disponible.

- 956 décès associés à la navigation de plaisance se sont produits entre 2008 et 2017 (représentant un taux brut de mortalité de 0,27 par 100 000 habitants/année).
- Plus de 9 noyades sur 10 (92 %) chez les enfants de moins de 5 ans sont attribuables à la distraction lors de la supervision ou de l'absence de supervision.

Un progrès à long terme a été réalisé quant à la réduction des décès par noyade. Et pourtant, plus de 460 décès accidentels associés à l'eau qui auraient pu être évités se produisent chaque année. Ces chiffres réaffirment le besoin de poursuivre les efforts de prévention de la noyade.

Mieux comprendre le problème de la noyade

Fardeau économique

Selon Parachute Canada², « de toutes les causes de blessures, la noyade présente l'un des coûts par décès les plus élevés et le coût par cas le plus important » (Parachute, 2021). En 2018, la noyade a coûté aux Canadiennes et aux Canadiens 191 millions de dollars (Parachute, 2021). Ce chiffre totalise 280 décès, 217 hospitalisations, 1 700 visites à l'urgence et 18 déficiences. Le coût ventilé par type d'incident était de : 623 226 \$ par décès par noyade; 27 981 \$ par hospitalisation; 4 019 \$ par visite à l'urgence; et 115 825 \$ par déficience associée à la noyade; plus, 5 \$ par habitant en coûts indirects (Parachute, 2021).

Noyade non mortelle

Il en reste encore beaucoup à apprendre sur le problème de la noyade au Canada. Il y a un manque criant de données sur la noyade non mortelle. Depuis 2017, le groupe de travail sur la noyade non mortelle mis sur pied par l'OMS a entrepris un travail de définition et de catégorisation de la noyade non mortelle. La définition officielle et les protocoles de collecte et de catégorisation des données sur la noyade non mortelle seront finalisés en 2022. Du matériel de formation est présentement en développement.

Selon le groupe de travail sur la noyade non mortelle de l'OMS, la *noyade non mortelle* se produit lorsque « le processus d'altération de la fonction respiratoire est arrêté avant la mort » (S. Beerman, J.J.L.M Bierens, T. Clemens, D. Meddings, A. Rahman, D. Szpilman, 2019). La noyade non mortelle peut mener à un vaste éventail de résultats, allant d'aucune blessure aux blessures graves ou à l'invalidité permanente.

En 2021, le CCRPN a publié l'*Ontario Non-Fatal Drowning Report* (CCRPN, 2021) pour la division de l'Ontario de la Société de sauvetage. « Les données ont été fournies par Santé publique Ontario et proviennent du Système national d'information sur les soins ambulatoires (SNISA) de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Le fardeau global de la noyade non mortelle est inconnu. Ce rapport n'inclut pas les incidents de noyade non mortelle pour lesquels la victime a été traitée sur place et n'a pas eu besoin de soins additionnels, ceux pour lesquels la victime a consulté un médecin de famille ou en clinique et ceux pour lesquelles la victime n'a reçu aucun traitement. Si ces données avaient été disponibles, le nombre de noyades non mortelles présenté dans ce rapport aurait été encore plus élevé ». (CCRPN, 2021).

² Parachute Canada est la principale organisation qui recueille, analyse, présente et compare les données relatives à toutes les blessures au Canada, incluant les incidents de noyade. Le Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade (CCRPN) recueille, analyse et rapporte les données sur la noyade. Les experts multisectoriels de la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade (CCPN) utilisent les données, établissent leurs priorités en s'appuyant sur des preuves, font des recommandations dans le Plan canadien de prévention de la noyade et militent pour des changements législatifs. La Société de sauvetage Canada (SSC) et ses divisions, de même que les parties prenantes multisectorielles de la CCPN, partagent les rapports et les recommandations au moyen de leurs activités communicationnelles et leurs initiatives. La SSC utilise aussi les conclusions tirées des données pour la guider dans le développement de ses programmes et pour mener des campagnes de sensibilisation axées sur la prévention de la noyade et la sécurité du public dans l'eau, sur l'eau et près de l'eau.

Figure 1 : Ratios de la noyade mortelle à la noyade non mortelle, *Ontario Non-fatal Drowning Report, 2021*

Les activités de recherche et de prévention de la noyade ont traditionnellement porté sur la noyade mortelle. Toutefois, il y a beaucoup plus d'incidents de noyade non mortelle que de décès par noyade chaque année. Pour chaque noyade mortelle en Ontario, il y a près de quatre noyades non mortelles assez graves pour nécessiter une visite à l'urgence.

152

Nombre annuel
moyen de décès
par noyade

95

Nombre annuel
moyen
d'hospitalisations
associées une
noyade non mortelle

543

Nombre annuel
moyen de visites à
l'urgence associées
à une noyade non
mortelle

Noyade intentionnelle

Jusqu'à 2022, les données recueillies portant sur les noyades mortelles au Canada ont porté sur les décès accidentels associés à l'eau. Une compréhension élargie de la problématique de la noyade inclura la noyade intentionnelle. Le type de donnée recueillie couvrira dorénavant les noyades intentionnelles – c.-à-d. les homicides, les suicides, et les personnes disparues présumées noyées – afin de mieux illustrer la portée totale du fardeau de la noyade. Avec des connaissances et une compréhension plus complètes sur la question de la noyade, des objectifs d'intervention mieux éclairés peuvent être atteints.

Qui prend part à la cueillette de données

La participation des populations à risques est essentielle dans la conception de la recherche (nouveau) et dans l'évaluation des preuves existantes. Des cadres existent pour guider la recherche sur la prévention de la noyade au sein de groupes divers, par exemple le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN) la formation PCAP (CGIPN, 2022) et l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (Femmes et Égalité des genres Canada, 2021).



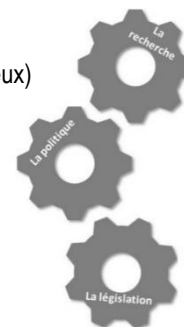
Lacunes dans la recherche, la régulation et la législation

Les groupes de travail technique ont identifié des lacunes dans la recherche et dans les lois et règlements qui bénéficieront du travail à venir :

Recherche

La recherche est un moyen pour élargir les connaissances, clarifier les enjeux, apporter des preuves, et renforcer la capacité décisionnelle pour ce qui est des politiques, des règlements et des lois. Les éléments suivants sont des lacunes dans la recherche qu'on aurait avantage à examiner pour la première fois ou à approfondir :

- Noyade non mortelle
- Noyade intentionnelle
- Incidents de noyade chez les Premières Nations, les Inuits et les Métis (recherche menée par et pour eux)
- Taux de noyade parmi les néo-Canadiens depuis les années d'immigration
- Effets des recommandations des coroners
- Rentabilité des interventions
- Établissement d'interventions efficaces pour réduire les blessures associées à l'alcool
- Établissement de moyens efficaces pour éduquer les sauveteurs quant aux sauvetages sécuritaires
- Établissement de la validité des tests de natation
- Compréhension des facteurs socioéconomiques et sociaux de la santé et de leurs effets sur la noyade
- Technologies efficaces pour la réduction de la noyade
- Examen des bénéfices d'une formation en RCR annexée au permis de conduire



Lois et règlements

La politique et la législation ont des répercussions sur les interventions pour réduire les risques de noyade mortelle et non mortelle. Des lois et les règlements canadiens ont été adoptés et sont appliqués dans des domaines tels que le transport maritime, le transport par l'eau, l'infrastructure, et autres. La recherche et les preuves laissent croire que des amendements à ces lois permettraient de réduire la noyade :

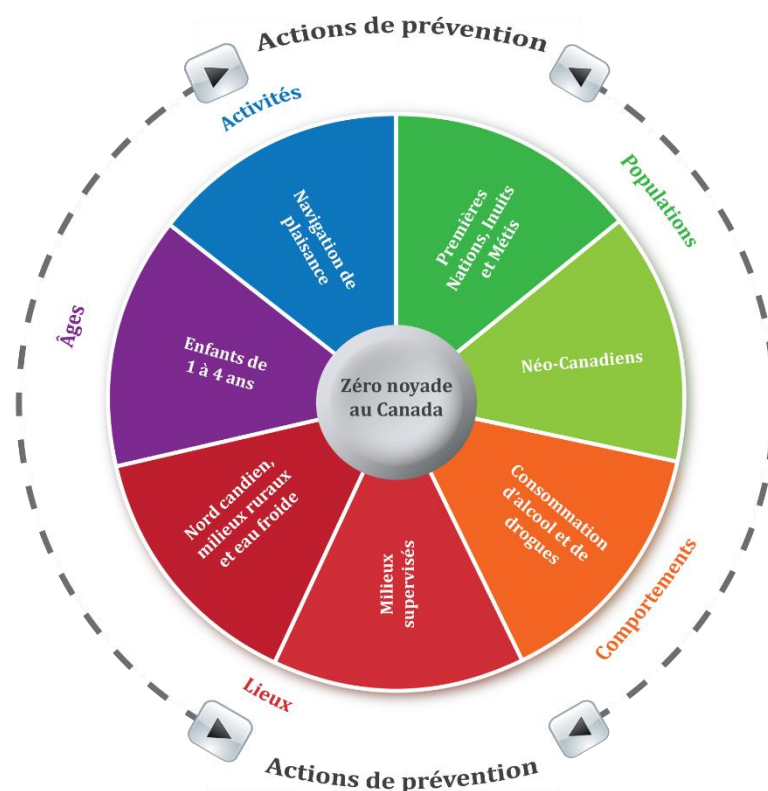
- Usage du VFI/gilet de sauvetage lors d'activités récréatives. Exigence du port du gilet de sauvetage pour tous, selon la taille de l'embarcation.
- Port du VFI/gilet de sauvetage par les membres de l'équipage travaillant sur le pont de tout bateau de pêche commerciale.
- Uniformisation nécessaire pour les lois et les règlements des piscines et des plages publiques partout au Canada.
- Normalisation, partout au Canada, de la réglementation selon laquelle les quatre côtés d'une piscine résidentielle doivent être clôturés.

ENJEUX CIBLES CLÉS

Ce Plan adopte une approche de santé publique pour aborder la problématique de la noyade, ce qui implique la compréhension du fardeau, de l'iniquité du fardeau, des principales cibles des interventions et des moyens de mesurer les résultats. La création d'interventions visant les populations à risques et engendrant des effets positifs est essentielle. Cette approche nécessite une planification minutieuse s'appuyant sur les données disponibles et les preuves. L'éducation, les innovations sociales, la permanence, l'allocation de ressources et la mise en œuvre efficace sont primordiales pour réduire avec succès la mortalité et la morbidité par noyade.

Pour atteindre la vision ultime du zéro décès par noyade au Canada, la CCPN a établi des enjeux cibles clés pour la réduction de la noyade. Ils renvoient aux sphères d'action et d'impact identifiées par le comité directeur, la CCPN, les Canadiens, les données et les preuves. Ces sphères incluent des groupes d'âge, des comportements, des secteurs ou des activités présentant des risques élevés, ainsi que des populations marginalisées touchées par la noyade de manière disproportionnée.

Figure 2: Les 7 cibles de la prévention de la noyade au Canada



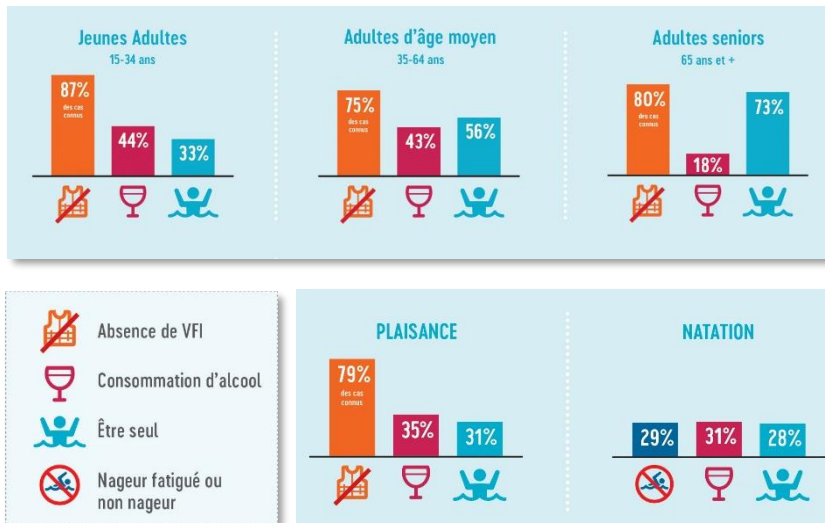
Consommation d'alcool et de drogues

Cibles et échéances

À déterminer après la création d'un nouveau groupe de travail technique.

Données

- Entre 2013 et 2017, l'alcool était un facteur dans 44 % des noyades mortelles chez les 15 à 34 ans, dans 43 % des noyades mortelles chez les 35 à 64 ans, et dans 18 % des noyades mortelles chez les 65 ans et plus (Société de sauvetage, 2020).
- Entre 2013 et 2017, l'alcool était un facteur dans 35 % des décès associés à la navigation et dans 31 % des décès associés à la natation (Société de sauvetage, 2020).



- Entre 2008 et 2017, dans 13 % des décès associés à la navigation de plaisance, la présence de drogues illégales dans le sang de la victime au moment de l'accident a été prouvée (CCRPN, 2021). * Le cannabis ayant été légalisé au Canada en 2019, il n'a pas été considéré comme drogue illégale dans l'étude.
- Entre 2008 et 2017, des drogues légales ou illégales ont été décelées dans le sang lors des analyses toxicologiques post-mortem pour 20 % des décès associés à la navigation de plaisance (CCRPN, 2021).

À l'appui

- Société de sauvetage Canada, Rapport national sur la noyade de 2020.
- Site Internet de Parachute Canada (Parachute, 2022).
- Décès associés à la navigation de plaisance au Canada de 2008 à 2017 (CCRPN, 2021)

Lacunes

- Interventions efficaces pour réduire la consommation d'alcool et de drogues lors d'activités aquatiques.

Recommandations

- À déterminer.

Enfants âgés de 1 à 4 ans

Cibles et échéances

- ⊗ Réduire la noyade chez les enfants âgés de 1 à 4 ans de 95 % en cinq ans (d'ici 2027)

Données

- Les enfants peuvent se noyer dans aussi peu que 2,5 cm (1 po) d'eau avec un risque accru en raison : 1) de leur manque de compréhension du danger associé à l'eau; 2) de leur mobilité (p. ex. marcher, courir ou ramper) et de leur incapacité de nager; 3) de leurs plus petits poumons; et, 4) de leur équilibre et coordination moins développés, ce qui augmente les risques de chute dans l'eau (Parachute, 2021).
- Les piscines et les baignoires (plans d'eau artificiels) représentent le plus grand risque de noyade (Société de sauvetage, 2020).
- Le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans (1,0 par 100 000 habitants) a été stable depuis 10 ans (2007-2016) (Société de sauvetage, 2020).
- 92 % des noyades se produisent en raison de l'absence de supervision d'un adulte (Société de sauvetage, 2020).

À l'appui

- Société de sauvetage Canada, Rapport national sur la noyade de 2020.
- Site Internet de Parachute Canada (Parachute, 2022).

Lacunes

- Normalisation, partout au Canada, de la réglementation selon laquelle les quatre côtés d'une piscine résidentielle doivent être clôturés.
- Stratégies de communication efficaces mettant l'accent sur la réduction des noyades en tenant compte des perceptions actuelles (comme défini dans l'ACS+) des initiatives de prévention de la noyade, ainsi que des attitudes envers la sécurité aquatique, chez les parents, gardiens et éducateurs d'enfants âgés de 1 à 4 ans.

Recommandations

- Explorer les attitudes et les perceptions des parents, gardiens et éducateurs des enfants âgés de 1 à 4 ans en utilisant l'ACS+ pour comprendre, au moyen de discussions en groupe de réflexion, les comportements en sécurité aquatique et les perceptions et expériences en matière d'éducation, de programmes et de messages de prévention de la noyade.
- Mener une analyse environnementale complète concernant les programmes de prévention et les ressources allouées à la prévention de la noyade.
- Fournir des preuves qui éclaireront la création des messages des campagnes de sensibilisation nationales afin de les incorporer aux programmes et aux ressources existants en lien avec les principaux enjeux entourant la noyade chez les enfants âgés de 1 à 4 ans :
 - 1) la supervision systématique et continue par un adulte désigné des enfants dans tout milieu aquatique;
 - 2) les différents endroits où les enfants âgés de 1 à 4 ans se noient et les différentes manières dont les accidents se produisent (p. ex. étang, marécage, salle de bain, etc.);
 - 3) la protection des enfants par des entrées limitées (p. ex. clôtures avec portes et serrures);
 - 4) le port d'un gilet de sauvetage de la bonne taille par les enfants âgés de 1 à 4 ans en tout temps lorsqu'ils se trouvent dans l'eau, sur l'eau ou près de l'eau (note : les VFI et les gilets de sauvetage pour les personnes de moins de 9 kg (20 lb) ne sont pas approuvés par Transports Canada);
 - 5) l'importance de la formation en RCR pour les parents et gardiens; et,
 - 6) la nécessité de l'acquisition des habiletés de base en natation et en sauvetage pour les parents, les gardiens, les éducateurs et les superviseurs.
- Identifier d'autres actions et solutions aux échelles locale, provinciale et nationale en ce qui a trait à la politique, à la recherche, à l'éducation et la sensibilisation du public et au développement de nouvelles ressources et de nouveaux programmes. Un exemple d'action pourrait être de mettre davantage l'accent sur la sécurité grâce à une approche à volets multiples incluant la pression auprès du gouvernement provinciale et municipal pour qu'une réglementation exigeant que les nouvelles piscines comme celles déjà existantes (de maisons unifamiliales ou multifamiliales, etc.) soient clôturées des quatre côtés (hauteur minimale de 1,2 m ou 4 pi) que l'enceinte se ferme et se barre automatiquement. Un autre exemple d'action pourrait être de rendre obligatoire le port du VFI/gilet de sauvetage chez les enfants.

Premières Nations, Inuits et Métis

Cibles et échéances

- ⊗ Soutenir les trois groupes de travail technique (Premières Nations, Inuits et Métis) sur la prévention de la noyade dirigés par et pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Données

Jusqu'à présent, les données sur les décès associés à l'eau chez les autochtones ont été recueillies et analysées par des allochtones. Il est nécessaire d'apprendre comment l'information concernant les autochtones devrait être recueillie et partagée de manière à ne blesser aucune communauté ou personne autochtone. Les connaissances sur les décès associés à l'eau chez les autochtones sont limitées et les recherches futures doivent être menées par des chercheurs autochtones. Conformément aux principes de PCAP des Premières Nations, la CCPN accueille favorablement les occasions de partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis pour la recherche et la prévention des décès associés à l'eau.

La CCPN partage respectueusement ces données sommaires provenant des rapports des coroners et médecins légistes :

- Le taux de noyade chez les autochtones est considérablement plus élevé que dans la population canadienne allochtone.
- Les cas de noyade dans la population autochtone sont six fois plus fréquents que pour la moyenne canadienne (Santé Canada, 2001) (Croix-Rouge, 2000) (Pike I, 2015).
- La noyade touchant les enfants autochtones est 15 fois plus fréquente que pour la moyenne canadienne (Santé Canada, 2001) (Croix-Rouge, 2000) (Pike I, 2015).
- Les autochtones représentent environ 4,9 % de la population canadienne (Services aux Autochtones Canada, 2021), mais on y compte environ 26 % des cas de noyade qui impliquent une motoneige, 16 % des cas de noyade à la suite d'une chute dans l'eau, 10 % des cas de noyades dans le cadre d'activités récréatives, et 9 % des cas de décès par noyade associés à la navigation (Croix-Rouge, 2000). Le haut risque de noyade chez les populations autochtones est en lien avec la proximité avec les eaux libres (Croix-Rouge, 2000)

À l'appui

- Jusqu'à présent, la plupart des recherches sur la noyade chez les Premières Nations, les Inuits et les Métis ont été menées par des chercheurs et des organisations allochtones.
- Emily Francis, candidate au doctorat, Université Royal Roads, est une alliée. Elle suit les principes de PCAP. Avec l'approbation de la communauté, elle poursuit sa collaboration avec les Premières Nations Nuu-chah-nulth, aboutissant à une plus grande sensibilité culturelle et à une meilleure compréhension, ce qui est nécessaire dans la création et la mise en œuvre de programmes de sécurité aquatique.
- D^{re} Audrey Giles, Université d'Ottawa, est une alliée. Elle défend l'inclusion des aspects culturels et géographiques aux programmes de prévention de la noyade. Depuis 25 ans, elle travaille avec des communautés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut pour s'assurer que le savoir traditionnel et les considérations locales sont pris en compte dans les formations en sécurité aquatique et nautique.

Lacunes

- Recherche sur les incidents de noyade chez les Premières Nations, les Inuits et les Métis (recherche menée par et pour eux)
- Recherche sur les programmes de sécurité aquatique et nautique et les ressources reflétant les membres de la communauté et leur savoir traditionnel, leurs pratiques sur le territoire (terrestre et aquatique) et les environnements géographiques et culturels.
- Chercheurs allochtones et gouvernements connaissant, comprenant et appliquant les principes PCAP.
- Rapports des coroners et médecins légistes identifiant les personnes appartenant aux Premières Nations, Inuits, Métis, ou autochtones.

Recommandations

- Formation de groupes de travail techniques incluant des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour guider les chercheurs autochtones (et les alliés, lorsqu'approuvés) pour mener des recherches sur les accidents de noyade au sein de leur territoire ou communauté respectives des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Personnes néo-canadiennes

Cibles et échéances

- ⊗ D'ici 2026, mettre en œuvre une formation pour l'acquisition des habiletés de base en natation destinée à tous les nouveaux arrivants et suivie dans les trois ans suivant leur arrivée au Canada.

Données

- Les personnes néo-canadiennes sont quatre fois plus susceptibles de ne pas savoir nager que celles nées au Canada (Société de sauvetage, 2016).
- Les personnes néo-canadiennes âgées de 11 à 14 ans sont cinq fois plus susceptibles de ne pas savoir nager que celles du même âge nées au Canada. 93 % des néo-Canadiens de cet âge affirment prendre part à des activités se déroulant dans l'eau, sur l'eau ou près de l'eau (Société de sauvetage, 2011).
- Les nouveaux arrivants au Canada ont un bagage varié de connaissances et/ou d'expériences quant aux enjeux de sécurité aquatique et de prévention de la noyade. Les néo-Canadiens ont tendance à craindre davantage l'eau que les personnes nées au Canada ce qui les rend plus vulnérables à la noyade. (Société de sauvetage, 2010).
- La plupart des personnes néo-canadiennes ont eu une exposition limitée ou insuffisante à l'eau pour des fins récréatives. Pour plusieurs, l'apprentissage de la natation et de la sécurité aquatique ne fait pas partie des expériences qu'ils ont eues dans leur pays d'origine. (Société de sauvetage, 2010).
- Il est important de communiquer aux néo-Canadiens de l'information sur la sécurité aquatique et la prévention de la noyade et de leur offrir des occasions d'apprendre des techniques de natation de survie (Société de sauvetage, 2010).
- La navigation de plaisance et la natation sont deux domaines importants où les néo-Canadiens ont besoin de plus d'information et d'éducation pour réduire leur risque de noyade lorsqu'il s'agit d'être dans l'eau, sur l'eau ou près de l'eau. (Société de sauvetage, 2010).

À l'appui

- Une étude s'est penchée sur le lien entre la durée de la résidence au Canada et le risque de blessures accidentelles chez les jeunes a démontré que le risque de noyade était plus élevé chez les nouveaux arrivants vivant au Canada depuis moins de cinq ans (Société de sauvetage, 2010)
- Les résultats d'une étude pilote de 2019 (Thornccliffe, Ontario) appuient l'intensification et l'expansion du projet pour atteindre de nouvelles communautés canadiennes à travers le Canada. (Société de sauvetage, 2019)

Lacunes

- La navigation de plaisance et la natation sont deux domaines importants où les néo-Canadiens ont besoin de plus d'information et d'éducation pour réduire leur risque de noyade lorsqu'il s'agit d'être dans l'eau, sur l'eau ou près de l'eau.

Recommandations

- Avec la division ontarienne de la Société de sauvetage comme leader, élargir à l'échelle canadienne le projet pilote de Thornccliffe, grâce au financement provenant du fonds *Dr Tom Pashby Fund for Sports Safety* et à la participation des leaders provinciaux. Cela inclut la diffusion d'information relative à la sécurité aquatique auprès des personnes néo-canadiennes dans les centres d'accueil et l'enseignement des habiletés de survie en natation aux élèves de 3^e année.
- Soutenir les divisions de la Société de sauvetage avec de la recherche qui les aideront à obtenir du financement des gouvernements provinciaux ou d'autres sources pour les cours de natation de survie.



Immersion dans le Nord canadien, en milieu rural et en eau froide

Cibles et échéances

- ⊗ Respecter et apprendre des pratiques traditionnelles du Nord et des régions rurales et s'assurer que les stratégies de prévention des noyades recommandées sont appropriées pour assurer une réduction des noyades dans le Nord canadien et les régions rurales.

Données

- Le Canada abonde en plans d'eau naturels; pour nombre d'entre eux, les températures de l'eau demeurent très froides à longueur d'année. Les décès par immersion en eau froide sont fréquents dans les pays nordiques comme le Canada (Croix-Rouge, 2010).
- 150 personnes sont décédées annuellement à la suite d'une immersion en eau froide (Société de sauvetage, 2020).
- Les taux de noyade sont plus élevés au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest, et au Nunavut (Société de sauvetage, 2020).
- Le risque de noyade dans le Nord canadien est accentué par la proximité de l'eau et les températures plus froides de l'eau (Pike I, 2015).
- La résidence rurale a été associée à un risque plus élevé de noyade (Santé Canada, 2001).
- Plus de décès par noyade se sont produits dans les zones rurales ces dernières années que par le passé. (Croix-Rouge, 2000).
- Les changements climatiques dans le Nord augmentent les risques (par exemple, l'utilisation de la motoneige dans des conditions de glace imprévisibles) (Gouvernement du Nunavut).



À l'appui

- Operation Life Preserver – Dr Gordon Giesbrecht (University du Manitoba), Ted Rankin (Playsafe Productions), les Rangers canadiens, Craig Lingard, Benoit Laflamme, la Garde côtière canadienne, Air Inuit, et First Air.
- Programme Northern New Ambassador – Appuyé par le ministère de la Défense nationale et les Rangers canadiens.
- Variés – D^{re} Audrey Giles, anthropologue des cultures (communautés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut) défendant l'inclusion du savoir traditionnel et des considérations locales dans la formation aquatique et la sécurité nautique.
- Société de sauvetage Canada, Rapport national sur la noyade.
- Camp de survie en eau froide.

Lacunes

- Les méthodes d'enseignement ou les informations qui peuvent provenir du sud pourraient être inappropriées pour le Nord.
- L'accessibilité aux gilets de sauvetage et à l'équipement de sécurité abordables est limitée ou indisponible dans certaines communautés.
- Nécessité de résumer les initiatives déjà en place et comparer ces projets pour déterminer les lacunes.
- Nécessité d'une liste identifiant et décrivant les disparités existantes (par exemple, manque d'accès aux programmes d'apprentissage de la natation).

Recommandations

- À déterminer.

Navigation de plaisance et port du VFI/gilet de sauvetage

Un examen de la portée portant sur les noyades liées au transport par l'eau (NLTE) a été mené et l'analyse par le groupe de travail technique (GTT) se penchant sur les NLTE (2018-2022) est bien avancée. Un rapport final sera disponible à la mi-année 2022 sur le site Internet du CCRPN. Ce rapport final mettra un terme au travail du GTT associé à l'enjeu cible clé des NLTE et marquera le début de la recherche sur la navigation de plaisance et l'usage du VFI/gilet de sauvetage.

Cibles et échéances

- ⊗ D'ici 2024, amendement du Règlement sur les petits bâtiments (DORS/2010/91 – 204(a)/310(1)(a)(i)/302) (ou qu'une loi provinciale similaire soit promulguée) pour obliger le port du vêtement de flottaison individuel par toutes les personnes, de tout groupe d'âge, à bord des embarcations de moins de 1,83 m (6 pi).
- ⊗ D'ici 2026, réduire de 25 % la consommation d'alcool durant les activités de navigation. Les méthodes de mesure sont à développer.

Données

Selon le rapport sur les décès associés à la navigation de plaisance au Canada (2008 à 2017) (CCRPN, 2021) :

- Il y a annuellement environ 96 décès associés à la navigation de plaisance au Canada.
- Il y a eu 956 décès associés à la navigation de plaisance, ce qui équivaut à un taux brut de mortalité de 0,27 par 100 000 habitants par année et ce qui représente environ le quart de tous les décès associés à l'eau.
- Les hommes sont les victimes dans 90 % des accidents mortels.
- Les lacs sont les lieux les plus fréquents.
- Les taux de mortalité les plus élevés sont ceux de Terre-Neuve-et-Labrador, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.
- De mai à août est le moment de l'année où il se produit le plus de noyades; juillet étant le mois le plus propice. Les fins de semaine sont le moment de la semaine où il se produit le plus de noyades, samedi étant le jour le plus propice.
- Les bateaux à moteur sont les types d'embarcations le plus souvent en cause, suivi par les canots.
- Les causes incluent les conditions météorologiques difficiles, la consommation d'alcool et le non-port du VFI/gilet de sauvetage.

Le taux global varie entre 25 % et 34 %, selon l'âge des victimes, le type d'embarcation utilisée et le lieu de l'accident (par exemple sur le continent ou en mer) (Conseil canadien de la sécurité nautique, 2022) (Transports Canada, 2022).

Les enfants âgés de 6 à 12 ans présentent le plus haut taux de port du VFI chez les navigateurs, et de loin (Conseil canadien de la sécurité nautique, 2022).

À l'appui

- Parachute Canada, présentation au Conseil consultatif maritime canadien (novembre 2021), Amendment to Small Vessel Regulations: Mandatory Wearing of Life Jacket/Personal Floatation Device.
- Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade, rapport Décès associés à la navigation de plaisance au Canada (2008 à 2017) (CCRPN, 2021) et carte en ligne (DPRC, 2022).
- Transports Canada, Mandatory Wear Observations: Summer 2021 résultats préliminaires (2022).
- Conseil canadien de la sécurité nautique, Research that floats: Observational Lifejacket Wear Research (2022).
- Examen de la portée par le GTT: NLTE (automne 2022).

Lacunes

- Surveillance, application et méthodes de mesure relativement au cannabis.
- Réglementation nécessitant un amendement afin de rendre obligatoire le port du VFI/gilet de sauvetage pour les personnes de tous âges à bord d'une embarcation de 1,83 m (6 pi) ou moins.

Recommandations

- Amender le Règlement fédérale ou adopter une loi provinciale sur les petits bâtiments afin de rendre obligatoire le port d'un VFI/gilet de sauvetage, de la bonne taille et approuvé, pour toutes les personnes de tous âges à bord d'une embarcation de 6 m ou moins, peu importe la raison.

Noyades en milieu supervisé

Cibles et échéances

- ⊗ D'ici 2025, identifier et mettre en œuvre des actions qui permettront d'atteindre le zéro noyade en milieu supervisé.

Données

- Environ 4 % de tous les décès accidentels associés à l'eau au Canada se produisent dans le cadre d'activités professionnelles (Société de sauvetage, 2020).
- Environ 3 % de toutes les noyades se produisent lors de sorties de groupe (sortie scolaire, de garderie, de camps de jour) (CCRPN, 2021)
- Environ 1 % se produisent sous la supervision d'un surveillant-sauveteur ou d'un moniteur (Société de sauvetage, 2020).
- Entre 2008 et 2017, 30 noyades mortelles sur 4 582 se sont produites en milieu supervisés (une moyenne de 3 par année). Parmi celles-ci, 73 % se sont produites dans des milieux supervisés par des surveillants-sauveteurs (CCRPN, 2021).

À l'appui

- Rapports nationaux, provinciaux et régionaux sur la noyade de la Société de sauvetage.
- Recommandations et leçons tirées des enquêtes des coroners sur les noyades dans des piscines publiques.

Lacunes

- Vidéos ciblées pour diffuser des messages de sécurité spécifiques à des groupes à haut risque.
- Infographies dans les milieux supervisés.
- Recherche et utilisation de la technologie dans la prévention de la noyade.
- Mise en application uniforme des recommandations des coroners dans toutes les provinces et tous les territoires.

Recommandations

- Soutenir le développement d'un plan de la sécurité générique destiné aux milieux supervisés (avec la participation des autochtones et des néo-Canadiens) par la Société de sauvetage.
- Soutenir le développement et la distribution, par la Société de sauvetage, d'un coffre à outils culturellement approprié pour les opérateurs de piscines qui leur permettra d'évaluer les risques dans leur installation, les gérer et améliorer la sécurité.
- Prendre part aux activités en lien avec la législation et à la réglementation dans toutes les provinces, obligeant les opérateurs de piscine à mettre en œuvre et à appliquer une norme d'admission des baigneurs.



RÉFÉRENCES

- CCRPN. 2021.** Requête spéciale sur les variables liées à la définition de la Coalition des milieux supervisés. *Plan canadien de prévention de la noyade, 8e édition*. Toronto : Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade, 2021.
- . **2021.** *Décès associés à la navigation de plaisance au Canada de 2008 à 2017*. Toronto : CCRPN, 2021.
- . **2021.** *Ontario Non-Fatal Drowning Report, 2021*. Toronto : Société de sauvetage Ontario, 2021.
- CGIPN. 2022.** *Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations*. [En ligne] 22 March 2022. <https://fnigc.ca/ocap-training/>.
- Conseil canadien de la sécurité nautique. 2022.** *Research that Floats: Observational Lifejacket Wear Research*. s.l. : Conseil canadien de la sécurité nautique, 2022.
- Croix-Rouge. 2000.** *An analysis of water-related fatalities in Canada for 1998*. s.l. : Croix-Rouge canadienne, 2000.
- . **2010.** *Les noyades et autres traumatismes liés à l'eau au Canada, 10 ans de recherche*. Ottawa : Croix-Rouge canadienne, 2010.
- DPRC. 2022.** Drowning Prevention Research Centre Canada. *drowningresearch.ca*. [En ligne] DPRC, 2022. <https://www.drowningresearch.ca/>.
- Femmes et Égalité des genres Canada. 2021.** "ACS+: Beyond Sex and Gender". [En ligne] Femmes et Égalité des genres Canada, 2021. <https://women-gender-equality.canada.ca/en/gender-based-analysis-plus.html>.
- Gouvernement du Nunavut.** *Paver la voie : Impacts et adaptations liés aux changements climatiques*. [En ligne] https://www.climatechangenunavut.ca/sites/default/files/3154-315_climate_english_reduced_size_1_0.pdf.
- Government of Canada. 2021.** *Drowning related deaths and injuries (2021-12-20)*. [Health-Infobase via <https://health-infobase.canada.ca/datalab/drowning-blog.html>] 2021.
- OMS. 2014.** *Rapport mondial sur la noyade*. Geneva : Organisation mondiale de la Santé, 2014. ISBN9789242564785.
- Parachute. 2021.** [En ligne] Nov 2021. [Citation : 21 Mar 2022.] <https://parachute.ca/fr/sujet-blessure/noyade/>.
- . **2021.** *Le coût des blessures au Canada*. Toronto : Parachute Canada, 2021.
- . **2022.** Parachute Canada. [En ligne] 2022. <https://parachute.ca/en/injury-topic/drowning/>.
- . **2015.** *The cost of injury in Canada*. Toronto : Parachute Canada, 2015.
- Pike I, Richmond S, Rothman L. & Macpherson A. (eds). 2015.** *Canadian injury prevention resource*. Toronto : Parachute, 2015.
- S. Beerman, J.J.L.M Bierens, T. Clemens, D. Meddings, A. Rahman, D. Szpilman. 2019.** Clarification and Categorization of Non-fatal Drowning: A draft Position Statement for review and input by the global drowning community. *Organisation mondiale de la Santé*. [En ligne] 2019. https://www.who.int/violence_injury_prevention/drowning/non-fataldrowning/en/.
- Santé Canada. 2001.** *Unintentional and intentional injury profile for Aboriginal people in Canada 1990-1999*. Ottawa : Santé Canada, 2001.
- Services aux Autochtones Canada. 2021.** Services aux Autochtones Canada. *Services aux Autochtones Canada*. [En ligne] 2021. <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1602010609492/1602010631711>.
- Société de sauvetage. 2011.** *English and Mandarin focus group research*. Toronto : Société de sauvetage, 2011.
- . **2020.** *Rapport national sur la noyade de 2020*. Toronto : Société de sauvetage, 2020.
- . **2010.** *The influence of ethnicity on aquatic participation and drowning in Canada*. Toronto : Société de sauvetage, 2010.
- . **2016.** *The influence of ethnicity on tweens' swimming and water safety in Canada*. Toronto : Société de sauvetage, 2016.
- . **2019.** *Thornccliffe Swim to Survive Project*. Toronto : Société de sauvetage, 2019.
- Transports Canada. 2022.** *Mandatory Wear Observations: Summer 2021*. Ottawa : Transport Canada, 2022.

REMERCIEMENTS

La CCPN remercie son comité directeur pour le contenu et la rétroaction des experts : Dr Stephen B. Beerman, de l'Université de la Colombie-Britannique; Markus Brunner, du Conseil canadien des piscines et spas; Barbara Byers, du Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade (CCRP); D^{re} Tessa Clemens, du CCRP; Adrian Cossu, de la Ville de Mississauga; Stephanie Cowle, de Parachute Canada; D^{re} Louise MacNaughton-Filion, du bureau du coroner de l'Ontario; D^{re} Audrey Giles, de l'Université d'Ottawa; Michelle Hebein, de la Croix-Rouge canadienne (CRC); Patricia Kitchen, de la Société de sauvetage Canada (SSC); Sasha Maleki; Cara McNulty, de Life Jackets for Life; Bryan Melnyk, du ministère de la Santé de la Colombie-Britannique; John Morrison, comité F/P/T Sport Physical Activity and Recreation; Kevin Paes, CRC; Dr Ian Pike, de BC Injury Research and Prevention Unit; Karen Sampson, entraîneuse en plein air et piscine; Wendy Schultenkamper, SSC; Michael Shane, division de l'Ontario de la Société de sauvetage; Marykate Townsend, de Pacific Marine Underwriting Managers Ltd.; Chris Wagg, de la Coalition pour la prévention des noyades d'Ottawa; et, Jim Wielgosz, de la National Marine Manufacturers Association.

Le comité directeur remercie les participants multisectoriels des groupes de travail technique pour leur dévouement inlassable à la prévention de la noyade au Canada et pour leur importante contribution à leur enjeu cible clé respectif.

La CCPN remercie ses parties prenantes pour leur contribution et leur soutien dévoué à la prévention de la noyade au Canada.

Rédactrice exécutive	Lisa Hanson Ouellette
Comité de rédaction	Barbara Byers, Cara McNulty, Patricia Kitchen, and Tessa Clemens
Traducteur	La Société de sauvetage du Québec



